

# La topographie du site

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **71 (1997)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- a. Vieille tour dont le plain-pied sert à y tenir du bois p.<sup>r</sup> utilité de la cuisine. et le dessus est un cabinet à chauffe-pance avec des commodes dérobées, il a communication avec la grand sale. et la chambre à alcove.
- b. Est la cuisine ou il y a deux cheminées, et au dessus est une chambre à alcove et cheminée à côté de l'alcove est un cabinet hors du bastion marqué U.
- c. Est une chambre bisee avec poêle et chauffe-pance, c'est là ou l'on mange, au dessus est une chambre à cheminée.
- d. Est un vestibule qui communique à la platte-forme.
- e. Est une petite chambre à chauffe-pance, le dessus de d, et e, est un vestibule communiquant à un balcon à côté duquel est un petit cabinet ou sont des commodes marquée x, dessous les lettres, c, d, est la caue basse vouée p.<sup>r</sup> le vin de provision.
- f. Est une chambre à cheminée, au dessus de la quelle il y a aussi une chambre à feu, et au dessus dans un 3.<sup>e</sup> étage une chambre ou l'on met des graines dans l'occasion.
- g. Est une bonne et grande dispense qui a communication avec la cuisine.
- h. Est une chambre à loger domestiques, qui se chauffe par le foyer de la cuisine en Pyquer. } ces deux endroits sont en un parti de la grand sale.
- i. Est le lieu où sont les pressoirs, et la où on loge le vin aux vendanges et dessus, g, h, i, est une fort grande sale avec une grande et belle cheminée.
- k. Est une fort belle galerie à arcades, soutenue des rez de chaussée par de grands pilliers de pierre de taille.
- l. Est une cour enfermée de hautes murailles.
- m. Escalier à repos par lequel l'on monte jusques au 3.<sup>e</sup> étage.
- n. Est une fort bonne chambre à plain-pied pour y conserver le fruit et au dessus est une chambre à feu et sur celle le grand grenier, l'appartem.<sup>t</sup> f, m, n. est élevée d'un étage de plus que les autres, ay antecor un grand gallery par dessus, feu d'abord le lieutenant general De Balthazard l'a fait bâtir.
- o. C'est la Tour des prisons.
- p. L'écurie p.<sup>r</sup> les chevaux avec un grenier à foin dessus.
- q. Les fours avec un appartem.<sup>t</sup> pour la boulangerie les poulaiers etc.
- r. Le Corps de garde au dessus duquel il y a une chambre à cheminée.
- s. le pont levis sur un fossé.
- t. est un chenil.
- u, x. Deux cabinets au deuxième étage soutenus par des bockets hors du bâtiment dont est fait mention <sup>dessus</sup>.
- y. Grande avant-cour enfermée de hautes murailles.
- z. Commodes p.<sup>r</sup> les domestiques qui tombent dans le fossé.

La face du Château est à l'orient et à la veüe sur le lac et entre le Château et le lac il y a de beaux prés de vignes du domaine lequel est la plus grande partie exploitée aux environs.

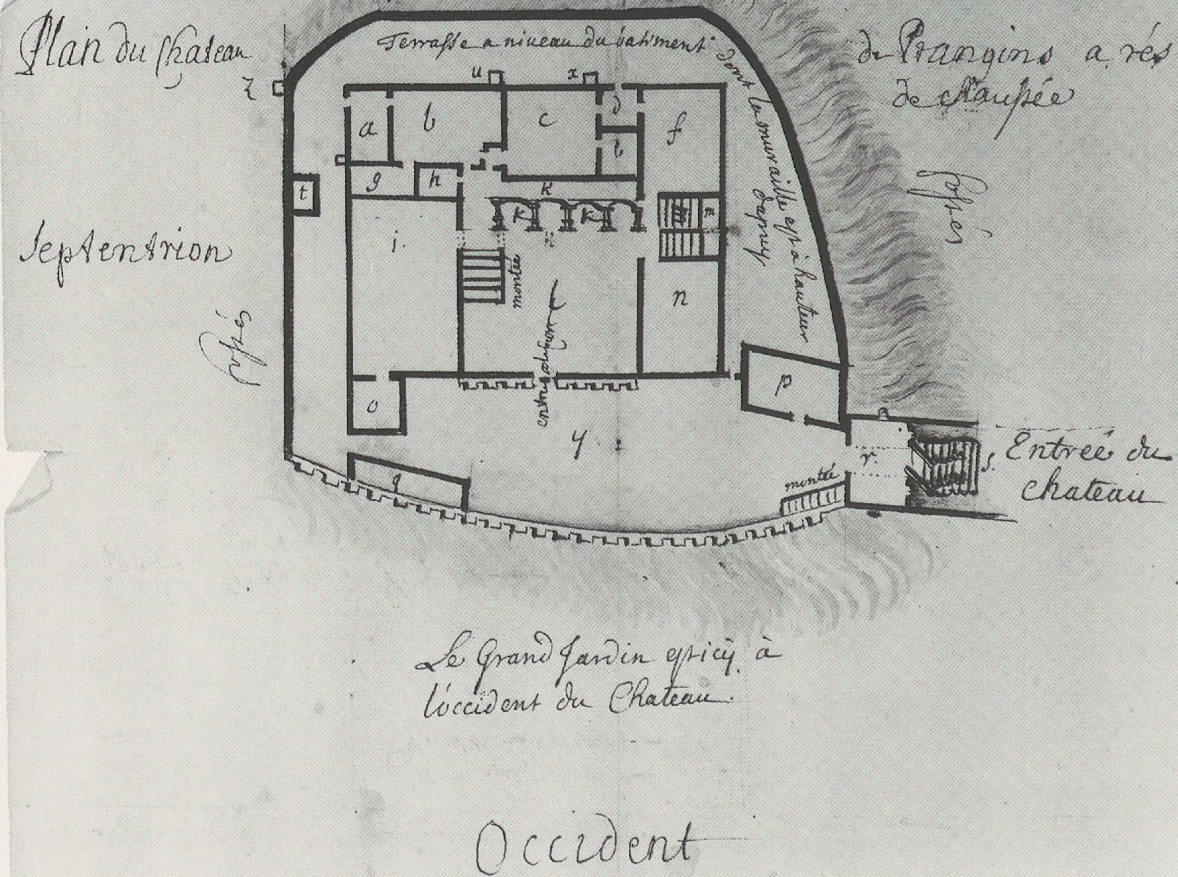


Fig. 1. Plan de l'ancien château, dessin à la plume, vers 1690, 34 x 22 cm (collection privée).

# LA TOPOGRAPHIE DU SITE

IL n'est pas possible de comprendre le résultat des fouilles archéologiques à Prangins sans saisir les profondes modifications de la topographie originale par des travaux d'ampleur croissante au fil du temps, particulièrement au sud et à l'ouest du site. Ceux de la fin de l'époque moderne sont bien documentés par l'iconographie et par les sources historiques <sup>1</sup>. Nous n'en donnons ici qu'un bref résumé.

## Les modifications de la fin de l'époque moderne

Le plan de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup> est précieux pour dater ces modifications (fig. 1). Il montre en effet un «grand jardin» à l'emplacement du potager déjà à cette époque, impliquant donc un comblement partiel des anciens fossés, qui subsistent aux abords de la butte. L'accès se fait par un pont-levis enjambant le fossé sud. Bien que l'allée d'accès ne figure pas sur ce document, il faut postuler une disposition, en remblai sur les fossés, qui subsistera au XVIII<sup>e</sup> siècle, en prolongement de l'avenue qui relie le château au village. Cette disposition, nous le verrons, est d'origine médiévale.

L'intervention majeure, toutefois, est effectuée dès 1756 sous Jean-Georges Guiguer, en comblant le vallon sud pour y créer une promenade <sup>3</sup> avec les matériaux de la butte accueillant l'ancienne église, reconstruite à l'extrémité du potager.

Ces interventions paysagères très importantes ont profondément modifié l'aspect du site, en gommant largement sa nature de forteresse naturelle, dont l'archéologie a permis de préciser l'ancienne topographie.

## La butte et son évolution au Moyen Age

L'exécution de quatre forages carottés de 10 m de profondeur, aux angles de la terrasse du château, a permis aux géotechniciens d'identifier, sous une couche de remblais hétérogènes, des formations du retrait würmien en phases graveleuse, sableuse et limoneuse, correspondant à la terrasse de 30 m <sup>4</sup>. Le pendage des sédiments naturels, relevé dans les coupes stratigraphiques sous les terrasses est et ouest, permet de restituer le sommet originel de cette formation autour de l'altitude moyenne du Plateau, vers 420 m dans la région <sup>5</sup>, soit ici autour de 417 m (fig. 4).

Une érosion latérale très forte a modelé ensuite une butte isolée entre deux ravins, passant au nord de 410 à 394 m et de 412 à 398 m au sud. Si le ravin nord est encore bien visible, il n'en va pas de même au sud, où les comblements du XVIII<sup>e</sup> siècle ont fait intégralement disparaître l'ancien relief. Le ravin n'y est plus perceptible que sur une cinquantaine de mètres en aval du rural du château <sup>6</sup>, à 412 m (fig. 3); il peut être restitué jusqu'à la route en contrebas, à 394 m. Une autre information sur son tracé a pu être prélevée à l'occasion d'une tentative de raccordement d'eaux usées à la coulisse maçonnée canalisant le ruisseau : une fouille à la pelle mécanique a été poussée en cratère jusqu'à environ 6 m de profondeur, sans succès, à l'amorce de l'allée desservant l'esplanade inférieure; les couches traversées étaient constituées de remblais sablo-graveleux, jusqu'à un ancien niveau de terre végétale à 401,50, qui présente un fort pendage vers le sud et correspond au ravin avant son comblement; des ossements humains ont été prélevés dans le remblai, qui doivent provenir du cimetière de l'ancienne église. L'éboulement très rapide des parois du sondage a malheureusement empêché tout relevé.



Fig. 2. L'ancien pavage dégagé dans le secteur de l'entrée, avec un pendage qui traduit la dénivellation entre la cour et le pont-levis médiéval.

Le secteur de l'actuel potager, quant à lui, a été fortement creusé par l'homme : deux fossés transversaux, parallèles, ont pu y être relevés en coupe sous la terrasse ouest et très partiellement dans le potager. Une campagne de forages <sup>7</sup> a permis d'intercepter leur fond dans le potager. Le premier, à l'est, s'amorce dans les sables et graviers dès la cour d'honneur du château à 411 m, plonge en dessous du fond de fouille à 403,50, vers 402 m, et remonte dans le potager à 13 m en amont du mur de terrasse; il a

pu être suivi jusqu'à 403,50 : le fond dégagé est remblayé avec des limons bruns fortement organiques, peu compacts. Cette coloration a pu être suivie lors de la fouille de la terrasse ouest, avec un tracé arrondi (fig. 13), qui confirme bien l'aspect de motte proposé par Christophe Amsler <sup>8</sup>.

Le deuxième fossé, dont deux segments ont été interceptés, est parallèle à 17 m au mur de terrasse; le bord ouest, en revanche, passe d'une largeur de 27 m au sud à 7 m seulement au nord. Le comblement a été effectué avec des limons fortement organiques, des sables et graviers presque propres au sud.

À l'extérieur du potager enfin, au nord-ouest, deux autres fossés ont pu être repérés grâce à leur ancienne couverture végétale. Si l'amorce de l'un a seule été touchée, la largeur de l'autre, de 17 m, a pu être relevée; son extrémité nord est encore visible sur le plan de 1743 (fig. 52), à l'extérieur du potager.

En résumé, le site présente à l'origine l'aspect d'une butte arrondie à forte pente, jusqu'à 50%, dominant de 15 à 20 m le bord de la terrasse côté lac et le lit des ruisseaux des trois autres côtés. Tirant profit de cette position naturellement bien fortifiée, la première colonisation par l'homme occupera évidemment le sommet de la butte (fig. 4). Par la suite, afin d'étendre l'aire habitable, des murs de terrasse seront édifiés, en remblayant avec des matériaux tirés de l'ancien sommet de la butte. Ce phénomène est attesté dès le Moyen Âge au moins (fig. 5); son ampleur ira croissant avec les agrandissements successifs

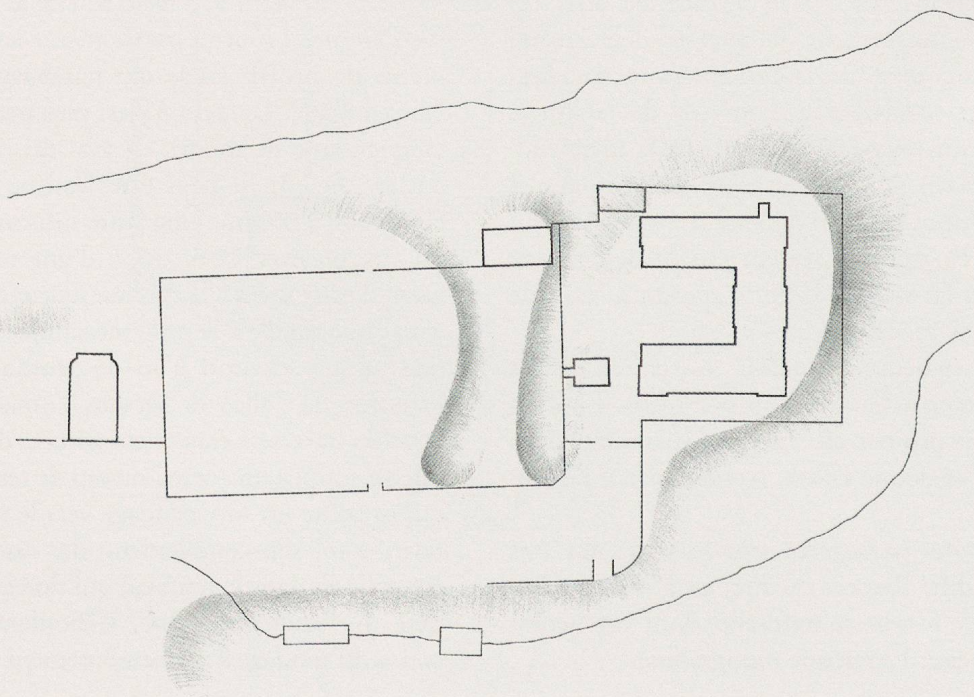


Fig. 3. Plan des anciens fossés (éch. 1:2000).

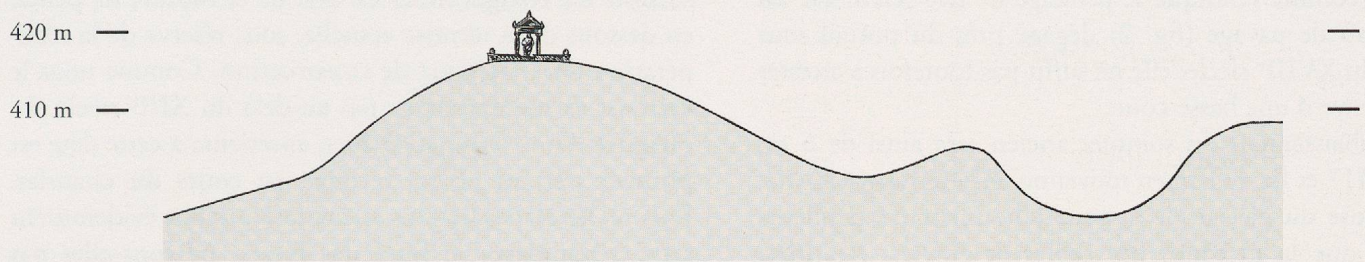


Fig. 4. Coupe à l'époque gallo-romaine, avec le mausolée (éch. 1:1000).

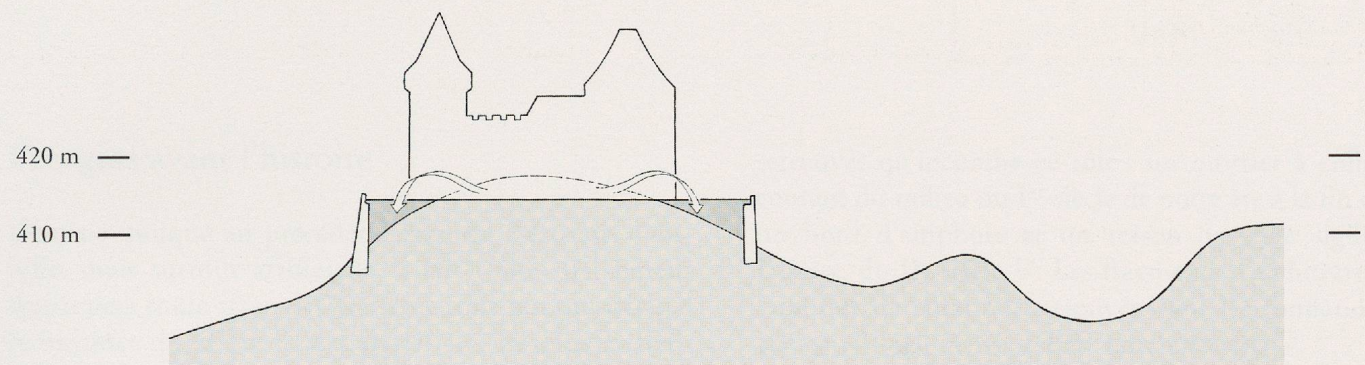


Fig. 5. Coupe schématique de la butte au Moyen Age (éch. 1:1000).

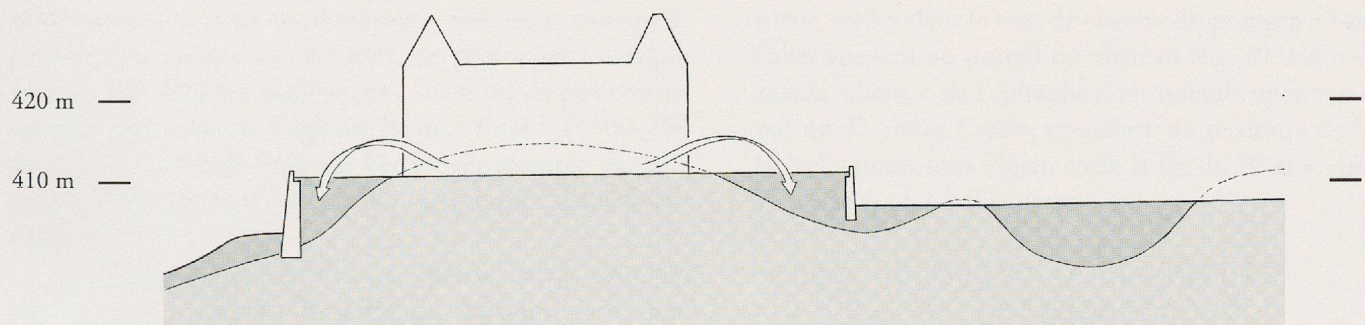


Fig. 6. Coupe schématique de la butte actuelle (éch. 1:1000).

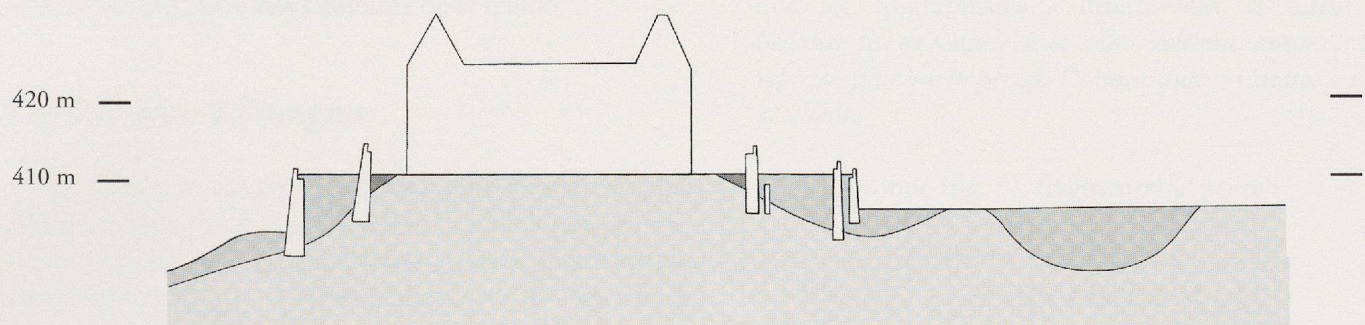


Fig. 7. Coupe schématique des étapes de comblement du site (éch. 1:1000).

de la terrasse (fig. 6+15+40). Une différence de niveau subsistera jusque tard entre l'entrée et le sommet de la butte, comme l'indique le pendage de 8% relevé sur un lambeau de pavage (fig. 2) dégagé près du portail sous celui du XVIII<sup>e</sup> siècle; elle ne suffit pas toutefois à attester l'existence d'une basse-cour.

L'abaissement du sommet ancien sera ainsi de 6 m, entre 417 et les 411 m en moyenne de la terrasse actuelle; la dépose du pavage de la cour d'honneur n'a d'ailleurs révélé que la présence des sables et graviers stratifiés. Ainsi, toutes les couches et les structures qui ont occupé

initialement le sommet de la butte ont-elles irrémédiablement disparu lors des terrassements successifs; seuls ont subsisté les vestiges situés en aval de la rupture de pente, en dessous de la terrasse actuelle, sous réserve de la récupération des matériaux de construction. Comme nous le verrons, ils ne remontent pas au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle. La présence d'une occupation bien antérieure à cette date est prouvée par les objets récoltés au cours du chantier. Encore, les étapes les plus anciennes, qui ont évidemment servi à remblayer le fond des fossés, ne sont-elles pas connues, puisque celui-ci n'a été exploré que par forage.